



MUNICIPALITÉ  
DE VÉTROZ

Route de l'Abbaye 31 | 1963 Vétroz | Tél. 027 345 37 70 | Fax 027 345 37 71 | www.vetroz.ch

**Dossier traité par :**  
Olivier Cottagnoud  
079 202 78 38  
[olivier.cottagnoud@vetroz.ch](mailto:olivier.cottagnoud@vetroz.ch)

Monsieur  
**Xavier Berthouzoz**  
Route de la Bourgeoisie 36  
**1963 Vétroz**

Vétroz, le 16 août 2021

### Réponse à votre question portant sur l'acquittement des taxes communales

Monsieur le Conseiller général,

Par la présente, nous donnons suite à votre question du 10 mai 2021 portant sur l'acquittement des taxes communales. Après un examen approfondi de vos interrogations par le Conseil municipal, nous y répondons comme suit :

**Question 1** : Combien de ménages n'ont pas réussi à s'acquitter du montant total dans les délais ? Qu'est-ce que cela a représenté en nombre de ménages et en pourcentage de la masse à encaisser ?

**Réponse** : Il y a eu 363 facturations en rappel en date du 14 avril 2021, pour un montant total de CHF 173'140.15. Cela représente environ 7% de la masse totale des taxes communales 2020. Ces factures concernent aussi bien des ménages privés, des entreprises, que des propriétaires de bâtiments. Il n'est pas pertinent de mettre cela en relation avec le nombre total de ménages. La première facturation des taxes était de CHF 2'504'600.30.

**Question 2** : Combien y a-t-il eu de demandes de paiements échelonnés ? Qu'est-ce que cela a représenté en nombre de ménages et en pourcentage de la masse à encaisser ?

**Réponse** : Il y a eu 49 demandes de paiements échelonnés. Le nombre de ménage est de 2'643 au 31 décembre 2020, soit un peu moins de 2%.

**Question 3** : Avez-vous facturé des frais pour un paiement par acomptes et, si oui, sur quelle base juridique ?

**Réponse** : Aucun frais supplémentaire n'a été imputé en cas de paiement par acomptes pour l'année 2020.

En espérant avoir répondu à vos questions, veuillez agréer, Monsieur le Conseiller général, nos salutations les meilleures.

Municipalité de Vétroz

  
Le Président

Olivier Cottagnoud

  
Le Secrétaire

Bertrand Fontannaz

**Copie à :** M. Pierre-Michel Venetz, Président du Conseil général, 1963 Vétroz